



ESM ESCALADE Année 2017-2018

Règles de prise en charge sur les compétitions

➤ Règles de prise en charge Senior Team :

- Défraiements pour les compétitions bloc et difficulté : chaque compétiteur peut demander à participer aux **2 premières étapes de coupe de France** défrayées par le club. Si au bout de ces 2 premières compétitions le compétiteur ne se trouve pas dans **les 20 premiers du classement sur l'étape 1 ou 2**, il ne sera pas pris en charge sur les suivantes. **Si dans ces compétitions les listes de départ ne dépassent pas les 30 inscrits, le compétiteur devra se classer dans la première moitié du classement pour pouvoir continuer.**

Si le compétiteur n'a pas pris part aux deux premières étapes, il ne peut être pris en charge pour les étapes suivantes (sauf blessure avec avis médical).

A partir de la 3^{ème} étape, il faudra rester dans les 20 premiers du classement pour faire l'étape suivante et ainsi de suite.

- Les inscriptions aux coupes de France de bloc ou de difficulté sont opérées par le référent compétition adulte.
- Les inscriptions aux compétitions de Vitesse se font directement **sur sélection** du coach référent.
- Le défraiement comprend le trajet assuré par un bénévole, l'inscription à la compétition, la nuit d'hôtel et le petit déjeuner. Le départ des trajets est fixé sur le parking de la salle ou au COS (siège de l'ESM) à Massy opéra. Priorité aux mineurs dans le minibus. Les horaires de départ et arrivée sont définies par le bénévole référent organisant le déplacement.

Il est demandé au compétiteur :

- Le Port du t-shirt du club : **obligatoire sur les compétitions officielles**. Le défraiement sur la compétition nationale suivante sera annulé dans le cas contraire.
- L'assiduité et la présence aux cours : **au minimum une fois par mois à l'entraînement Senior Team** le mercredi soir. Dans le cas contraire, le référent compétition sur l'avis du coach se garde le droit de ne pas inscrire un compétiteur à une compétition. **Participation obligatoire au championnat départemental et régional, et circuit national « championnat de France » sauf pré-qualifiés.**
- Du bénévolat : **3 chèques de 50 euros, 3 journées de bénévolat/an** : aide sur les compétitions organisées par le club où vous n'êtes pas engagés, ouverture de voies ou de bloc, participation au démontage du mur, lavage de prises, aide administratives et diverses, responsable de créneau déclaré dans l'agenda, aide à l'encadrement



ESM ESCALADE Année 2017-2018

Règles de prise en charge sur les compétitions

➤ Règles de prise en charge Ado Team :

- Défraiements pour les compétitions bloc et difficulté : Envoi en coupe de France sur sélection du coach selon le niveau de performance réalisé par les athlètes pendant les cours et pendant les compétitions officielles précédentes de niveau régional/départemental. Ensuite le compétiteur peut participer aux 2 premières étapes de coupe de France défrayées par le club. Si au bout de ces 2 premières compétitions le compétiteur ne se trouve **pas dans les 20 premiers du classement** sur l'étape 1 ou 2 en bloc et **26 premiers du classement** sur l'étape 1 ou 2 en difficulté, il ne sera pas pris en charge sur les suivantes.
Si dans ces compétitions les listes de départ ne dépassent pas les 30 inscrits, le compétiteur devra se classer dans la première moitié du classement pour pouvoir continuer.
Si le compétiteur n'a pas pris part aux deux premières étapes, **il ne peut être pris en charge pour les étapes suivantes** (sauf blessure avec avis médical).

A partir de la 3^{ème} étape, il faudra rester dans les 20 premiers du classement en bloc, 26 premiers en difficulté pour faire l'étape suivante et ainsi de suite.

- Les inscriptions aux coupes de France de Bloc ou de difficulté sont opérées par le référent compétition de la Team
- Les inscriptions aux compétitions de Vitesse se font directement **sur sélection** du coach référent.
- Le défraiement comprend le trajet assuré par un bénévole, l'inscription à la compétition, la nuit d'hôtel et le petit déjeuner. Le départ des trajets est fixé sur le parking de la salle ou au COS (siège de l'ESM) à Massy opéra. Priorité aux mineurs dans le minibus. Les horaires de départ et arrivée sont définies par le bénévole référent organisant le déplacement.

Il est demandé au compétiteur :

- Le Port du t-shirt du club : **obligatoire sur les compétitions officielles**. Le défraiement sur la compétition nationale suivante sera annulé dans le cas contraire.
- L'assiduité et la présence aux cours de la Team. Dans le cas contraire, le référent compétition sur l'avis du coach se garde le droit de ne pas inscrire un compétiteur à une compétition. **Participation obligatoire au championnat départemental et régional, et circuit national « championnat de France » sauf pré-qualifiés.**
- Du bénévolat : 3 actions de bénévolat pour le club.